

Mise au point ...

Dans un climat particulièrement tendu, où de nombreux organismes (dont le nôtre) mènent depuis des semaines des actions gréviste face à une situation qui ne cesse de se dégrader, on ne peut se contenter d'une déclaration pompeuse sur les salaires et les effectifs, fût elle déclamée par un administrateur CFTC lors du dernier CA du 29-01-10.

A notre sens seuls les actes comptent, et au sein du CA les actes renvoient à des votes.

Nous noterons donc que :

-concernant le CPOG (déclinaison locale de la COG 2009-2012) qui supprime un emploi sur deux dans nos organismes, **seuls les administrateurs CGT ont voté contre**, FO s'est abstenue. TOUS LES AUTRES ONT APPROUVE LE CPOG.

-concernant le budget d'action sociale 2010, budget en constante diminution ne permettant plus aux TS d'assumer leurs missions, **seuls les administrateurs CGT ont voté contre**.

TOUS LES AUTRES L'ONT APPROUVE !

Les récentes démarches de TS (districts Nord et Centre) auprès du CHS-CT pour alerter la Direction sur la dégradation de leurs conditions de travail sont une illustration de cette diminution drastique des moyens.

Selon nous, la crédibilité des OS auprès du personnel s'analyse à l'aune d'une attitude et d'un positionnement cohérents et coordonnés à tous les niveaux d'instances (CE, DP, CHSCT, CA). .

La période difficile que nous traversons, la nécessité d'imposer des revendications légitimes **ne passera que par la mobilisation massive des personnels de nos organismes** .

Nous avons pu le vérifier au cours de ces deux dernières années et les gesticulations stériles auprès de la tutelle ne serviront à rien.

La grève reconductible des TC à la Caf 13 (5 semaines en mai et juin 2008) et les nombreuses grèves dans les organismes de sécurité sociale au cours du premier semestre 2008 ont permis d'obtenir la Cnaf (circulaire 06/2008) de débloquer 1% de GVT supplémentaire (100 Niv 4 à la Caf 13) et le déblocage d'une dotation pour la prise en charge du RSA (1 200 000 €) .

En mars 2009 , la grève dure (une semaine reconductible) à la Caf 13 et dans l'unité syndicale a permis d'obtenir un certain nombre d'avancées (prime pénibilité , embauches , reconnaissance des métiers niv 4).

Des résultats certes insuffisants **mais que nous n'aurions jamais obtenu sans notre lutte ...**

Marseille, le 5 février 2010